

projet valable qui se situe bien dans le contexte international de l'heure. Ils croient que le Canada, qui apporte depuis déjà longtemps son concours au développement international, est l'un des quelques pays qui soient capables de bien travailler dans ce domaine. Ils conseillent une approche prudente et croient que des contacts à titre non officiel entre notre institution et le Centre de l'ONU pourraient conduire à identifier des besoins auxquels elle pourrait répondre.

38. Le Centre des Nations Unies pour le développement social, dont le siège est à Vienne, recouvre les activités de l'ONU dans tout le secteur social: condition féminine, développement social, protection de la société, démographie, narcotiques, etc. Les responsables du Centre se sont dits très intéressés à collaborer avec une institution canadienne. Dans le domaine de la condition féminine ils proposent des recherches sur la participation des femmes à la vie politique et aux prises de décisions, le développement de réseaux de coopération, l'élaboration et la promotion de plans et programmes d'ensemble et d'actions concertées aux plans national et régional. Ils s'intéressent aussi à des projets concernant les institutions électorales, parlementaires et judiciaires. Dans le domaine de la prévention du crime et du droit criminel ils s'intéressent à collaborer en matière d'application des normes internationales et de formulation de nouvelles normes sur le rôle de l'avocat de la défense et du procureur, par exemple, et sur l'usage de la force par les responsables de l'ordre. Enfin, ils souhaitent une collaboration pour l'élaboration de mesures qui empêcheraient les exécutions extralégales, arbitraires ou sommaires et qui permettraient de faire enquête sur celles qui se produisent.

#### B. Le Commonwealth

39. Le Commonwealth est en train de s'engager dans l'assistance technique pour le développement des institutions démocratiques et des droits humains. Déjà il a des programmes modestes dans les domaines des droits humains, de l'intégration de la femme au développement, des services juridiques et de l'information (développement des médias). Les responsables du Secrétariat du Commonwealth ont exprimé leur enthousiasme pour la mise sur pied de l'institution que nous envisageons. Ils seraient intéressés à explorer les possibilités d'une collaboration entre les pays du Commonwealth, le Secrétariat et notre institution pour la réalisation de projets multilatéraux. Le financement pour de telles activités est cependant limité, le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique étant destiné d'abord au développement économique et social.